

TRI ET COLLECTE : CE QUI CHANGE

L'extension des consignes évoluent le 1^{er} avril

AUTOUR DE CHAMBLY Le tri des déchets ménagers se simplifie à compter du 1^{er} avril. Des changements interviennent aussi sur la fréquence de la collecte.

A compter du 1^{er} avril 2019, le geste de tri est simplifié et les collectes des déchets évoluent ! En plus des emballages triés actuellement, tous les emballages en plastique (pot de yaourt, barquette...), ceux en métal (couvercles de pot de confiture...), les cartons et le papier iront désormais dans la seule poubelle jaune. C'est l'ouverture d'un nouveau centre de tri à Villers Saint Paul par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), dont la Communauté de communes Thelloise est membre, qui permet ces simplifications.

LA COLLECTE DU TRI DEVIENT HEBDOMADAIRE

La Communauté de communes adapte ses fréquences de collecte à ces nouvelles consignes. Le camion passera maintenant toutes les semaines pour la collecte du tri (bac jaune). La collecte des ordures ménagères est hebdomadaire sur toutes les communes et (bi-hebdomadaire pour les ordures ménagères pour l'habitat collectif concentré de Chambly, Mesnil-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle, Noailles et Sainte-Geneviève ainsi que pour les maisons de ville de Chambly). Le



Le tri des déchets sera plus facile et il y aura d'avantage de collectes dès le 1^{er} avril.

nouveau calendrier de collecte a déjà été diffusé dans « Thelloise mag' » depuis le 18 mars 2019.

Le bac bleu sert de bac d'ordures ménagères. Il est acquis aux foyers qui en disposent et peut être exclusivement utilisé

pour la collecte des ordures ménagères. Toutes les informations se retrouvent sur le site de la Communauté de communes et sur la page Facebook de la gestion des déchets. Simultanément à l'extension des consignes de tri, le nouveau site pro-

posera une interface épurée et moderne qui va s'adapter à tous les écrans (ordinateurs, smartphones, tablettes) pour permettre de mieux répondre aux questions des habitants notamment sur le tri et la gestion des déchets.

UN SITE POUR TOUT SAVOIR

www.thelloise.fr fait peau neuve !

AUTOUR DE CHAMBLY La communauté de communes Thelloise lance le 1^{er} avril son nouveau site internet. Vous y trouverez des informations claires et complètes sur les 40 communes du territoire.

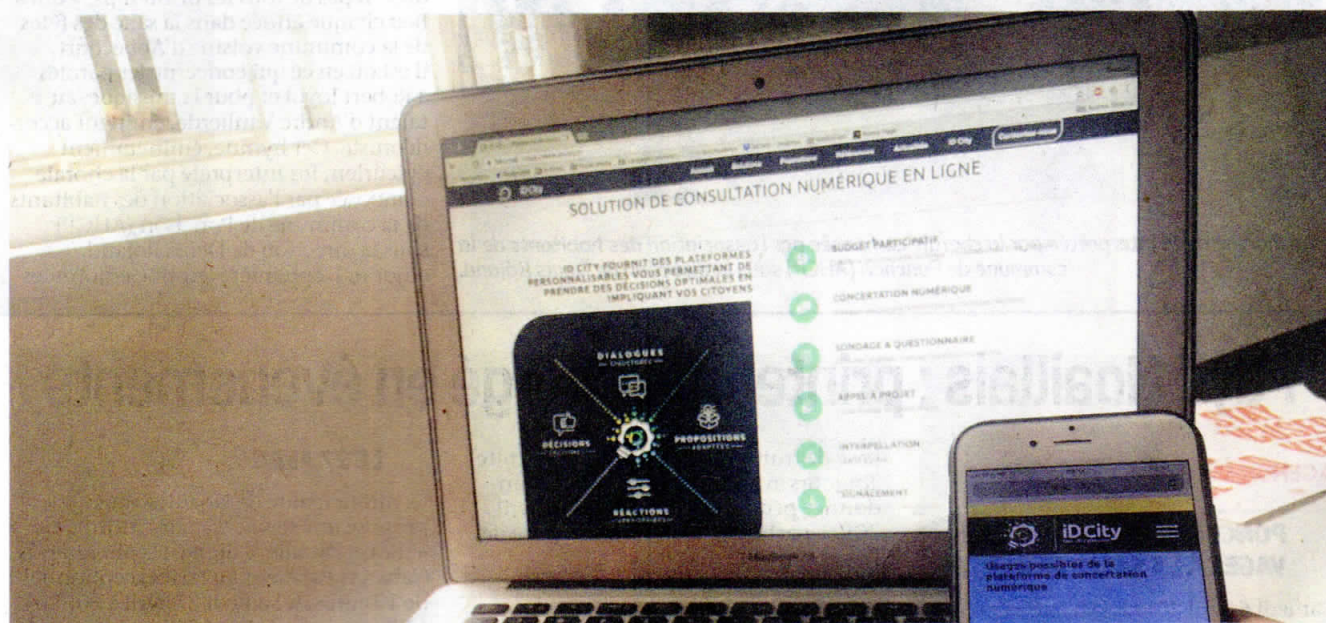
Le site internet www.thelloise.fr va connaître sa 3^{ème} version. Le 1^{er} avril 2019, les consignes de tri et les collectes des déchets évoluent, le site aussi ! Pour assurer une continuité de la communication, le nouveau site sera mis en service en même temps que les nouveautés sur le tri et la collecte des déchets. L'ancien site souffle sa dixième bougie, la mode et le design évoluant rapidement, le nouveau site se modernise et propose une interface vive et simplifiée.

MIEUX PROMOUVOIR TOUTES LES COMMUNES DE LA THELLOISE

Retrouvez les infos essentielles des 40 communes de la Communauté de communes Thelloise. Un nouveau menu, des accès rapides, une interface claire, un espace documentaire... Tout a été pensé pour rendre la visite la plus agréable possible !

UN SITE POUR TOUS LES ÉCRANS !

La population, équipée en matériel dernière génération utilise maintenant



Le nouveau site internet de la Thelloise sera accessible sur tous les écrans : smartphones, tablettes, ordinateurs...

en priorité les smartphones et tablettes pour surfer. Le nouveau site est conçu spécialement pour ! Il sera totalement lié à l'utilisation de Facebook et Twitter avec un partage des contenus simple et rapide.

NOUVEAU : TROUVER UN PROFESSIONNEL EN QUELQUES CLICS !

C'est une nouveauté, un annuaire des

entreprises du territoire avec moteur de recherche. Sans oublier la newsletter, les offres d'emplois, les marchés publics... Rendez-vous sur www.thelloise.fr